



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Paris, le 15 octobre 2024

Service de l'accompagnement des politiques éducatives
Sous-direction de l'innovation, de la formation et des ressources
DGESCO C1
Affaire suivie par :
Stéphane GUÉRAULT
Tél : 01 55 55 26 90
Mél : stephane.guerault@education.gouv.fr

Le chef du service de l'accompagnement
des politiques éducatives

à

DGESCO C – CT
Affaire suivie par :
Stéphane COLIN
Délégué pour l'éducation à la Défense
Tél : 01 55 55 22 83
Mél : stephane.colin@education.gouv.fr

Mesdames les inspectrices et messieurs les
inspecteurs généraux

Mesdames les référentes et messieurs les référents
des trinômes académiques

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Mesdames les doyennes et messieurs les doyens des
corps d'inspection territoriaux

N°I2024-010518

Mesdames les déléguées et messieurs les délégués de
région académique au numérique pour l'éducation

Mesdames les déléguées et messieurs les délégués
académiques au numérique

Objet : Challenge de cybersécurité lycéen, « Passe ton Hack d'abord » 2025

Les enjeux de cybersécurité et de cyberdéfense deviennent cruciaux face à l'évolution des menaces numériques. La revue nationale stratégique présentée par le président de la République en novembre 2022 entérine dans son quatrième objectif stratégique la création d'« une résilience cyber de premier plan ». Elle stipule notamment que « tous les acteurs du monde numérique doivent être formés et sensibilisés au risque de cybersécurité. Il s'agit de mobiliser le grand public, systématiser son intégration dans les cursus éducatifs et renforcer l'attractivité des métiers de la filière. »

La filière de la cybersécurité manque cruellement de ressources humaines et le marché français pour ce type d'emploi est en forte tension ; l'OCDE dénombre ainsi 60 000 postes vacants dans la cybersécurité en 2023. La formation des futurs experts cyber dont la France a besoin pour ses entreprises et ses administrations est donc un enjeu majeur pour protéger leurs activités et leurs données professionnelles et personnelles. Il s'agit d'un enjeu de souveraineté. Pour répondre à ce défi, le ministère de l'Éducation nationale s'est engagé avec les partenaires de la filière dans une campagne nationale de sensibilisation et de découverte des métiers du numérique et en particulier ceux de la cybersécurité. Cette campagne s'inscrit également dans le travail réalisé par les établissements sur les compétences numériques à travers l'attestation Pix en classe de 6^e et la certification PIX en fin de cycle 4 et du cycle terminal.

Le challenge de type « capture the flag » (CTF) « **Passe Ton Hack d'Abord** », organisé par le ministère des Armées (commandement de la cyberdéfense ou COMCYBER), en collaboration avec la direction générale de l'enseignement scolaire, a dépassé tous les objectifs initialement fixés en 2023. Au-delà de la sensibilisation des élèves aux risques cyber et à la découverte des métiers de la filière, le challenge a également engendré des dynamiques de classe vertueuses grâce à l'implication remarquable des équipes pédagogiques. C'est ainsi plus de 5 000 participants qui se sont confrontés à ce challenge inédit, avec un taux de féminisation prometteur. La généralisation du challenge en 2023 permet également de mettre en lumière la nouvelle filière professionnelle CIEL (Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique), qui peut constituer un public privilégié, sans être exclusif, de ce challenge.

Ce challenge, qui se déroulera **intégralement en ligne du 20 janvier au 7 février 2025** et sera étendu cette année au nombre de **10 000 élèves** des lycées des voies générales, technologiques et professionnelles ainsi que des étudiants en mention complémentaire (certificats de spécialisation à partir de 2025) Cybersécurité et SNO, ainsi que des BTS CIEL ou BTS SIO, de l'ensemble des académies métropolitaines et d'outre-mer (y compris les lycées français de l'étranger).

Dans la continuité de la campagne nationale *DemainSpécialisteCyber*, les objectifs du challenge restent les mêmes que ceux des éditions précédentes :

- sensibiliser les jeunes à l'attractivité, aux enjeux et aux métiers de la cybersécurité ;
- faire naître des vocations et notamment valoriser les initiatives féminines.

Les équipes pédagogiques veilleront à assurer autant que possible une mixité des équipes, conformément au plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 – « Toutes et tous égaux » – qui engage les ministères à « agir pour davantage de mixité dans les filières d'avenir », notamment « les formations au numérique et les métiers techniques de l'informatique et du numérique ».

Un espace Magistère dédié à l'information et à l'accompagnement est ouvert en libre inscription : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2898>

Le règlement du challenge déposé sur cet espace vous permettra d'identifier le processus d'inscription des équipes par les enseignants et la démarche d'accompagnement pédagogique. Des documents de communication seront envoyés prochainement pour susciter des inscriptions et un webinaire sera organisé en fin d'année afin d'informer et d'accompagner les équipes pédagogiques engagées.

Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives,
adjoint de la directrice générale

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'JH' followed by a long horizontal stroke.

Jean HUBAC